

Résumé

Ce rapport résume les travaux réalisés par le Groupe d'examen géoscientifique de la Gestion adaptative progressive (GEG-GAP; abrégé par GEG) au cours de la période 2012-2013. Les activités du GEG incluaient l'examen : (1) de l'approche, des méthodes et des critères utilisés par la SGDN pour mener ses évaluations géoscientifiques de bureau de huit des 21 collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site de la SGDN; (2) de l'approche, des méthodes et des critères utilisés par la SGDN pour relever et évaluer les incertitudes géoscientifiques qui devront être prises en compte au cours des étapes subséquentes du processus d'évaluation des sites; et (3) du programme générique des études préliminaires sur le terrain associées à la Phase 2 des évaluations préliminaires.

Le GEG est impressionné par l'approche adoptée par la SGDN et par les progrès enregistrés en 2012-2013. L'équipe de la SGDN et ses consultants ont entrepris des travaux de grande qualité qui ont permis au GEG d'évaluer avec soin ses approches et ses conclusions.

Le GEG a examiné de façon systématique les processus de la SGDN et lui a suggéré des moyens de le renforcer. Tout au long de la période 2012-2013, la SGDN a systématiquement suivi et commenté les recommandations du GEG et a donné suite à toutes ses demandes de manière satisfaisante. Le GEG a examiné les constats des études de bureau réalisées pour huit collectivités et a conclu que les évaluations géoscientifiques qui en résultent, malgré certaines incertitudes résiduelles évidentes, sont fondées et constituent une base fiable pour l'identification, au sein de chaque collectivité, de secteurs généraux potentiellement propices à l'établissement du dépôt.

Le GEG convient avec la SGDN que chacune des huit collectivités contient des secteurs potentiellement propices. Toutefois, le degré d'incertitude géoscientifique varie d'une collectivité à une autre.

Par conséquent, la SGDN a mis au point un processus d'identification et d'évaluation des incertitudes résiduelles. Le GEG a examiné la méthodologie adoptée par la SGDN pour effectuer cette évaluation et a conclu qu'elle permettait de déterminer de façon appropriée quelles collectivités méritent un examen plus poussé à la Phase 2. Le GEG recommande, dans la mesure du possible, que la SGDN considère la possibilité de choisir des collectivités qui englobent des sites de diverses configurations géologiques. Pour asseoir les décisions futures, des critères de sélection systématiques doivent être définis et devront être appliqués lorsque suffisamment de données fiables auront été colligées au cours de la Phase 2.

Le GEG a examiné la portée des travaux de la Phase 1 d'évaluation géoscientifique préliminaire de bureau des sites sédimentaires et le programme générique de la Phase 2 de l'évaluation géoscientifique préliminaire et a fourni des conseils préliminaires concernant la mise en œuvre de ces programmes. Le GEG a également été renseigné sur le programme générique des travaux géoscientifiques prévu pour les collectivités restantes.

Un niveau élevé de qualité a été atteint à cette étape initiale des études de bureau de l'exercice d'évaluation des sites et, d'après l'expérience des membres du GEG, l'approche adoptée par la SGDN respecte ou dépasse les normes internationales d'évaluation géoscientifique.